

Compte rendu Comité Directeur du jeudi 20 novembre 2008

16 Place Jean Jacques Rousseau
BP 174
38304 Bourgoin Jallieu Cédex
Tél : 04 74 19 16 12
Fax : 04 74 19 16 13
Email : rhonealpes@ffck.org
Site : <http://www.canoe-rhonealpes.com>

Lieu de la réunion : **C.R.O.S. Rhône-Alpes 19 Heures**

Membres de droit du comité directeur :

Les présidents des comités départementaux : Sylvain Louvel, Philippe Caillebotte, Patrick Legastelois, Lionel Racousot, Hugues Peyret, Yannick Vérice.

Membres élus du comité directeur : Agnès Olry, Marion Leborgne, Christine Bouvard, Chavrier Didier, Gérard Ghidini, Yves Jalmain, Trotoux Nicolas, Marcel Venot. Didier Algay randonnée Nautique

C.R.P.U. : Bouillard Jacky.

Cadres techniques : Christian Bichat, Olla Vincent, Gilles Zok.

Excusés : Criss Bichat, Isabelle Bouillard, Blandine Peyret, Nicolas Hochart, André Berger, Roger Bouvard.

Invité : Didier Algay randonnée Nautique

Ordre du jour :

- 1 - Approbation du dernier CD.
- 2 - Retour réunions du : 23/10 FFCK à Bourgoin, du 1/11 à Vesoul zone Est CL. et des plénières Paris.
- 3 - L'A.G. électorale 2008 à Aix les Bains le samedi 31 janvier 2009.
- 4 - Projets créations clubs.
- 5 - Le Contrat d'Objectifs 2009 avec la région Rhône-Alpes.
- 6 - Bilan projets défis 2008 et campagne projets défis 2009.
- 7 - Budget prévisionnel 2009.
- 8 - Calendriers 2009 et 2010.
- 9 - Réunion d'expertise du bassin de Yenne.
- 10 - Appel à candidature pour l'organisation 4 moteurs pour l'Europe 2009 en Rhône-Alpes
- 11 - Courriers divers.
- 12 - Questions diverses.

1 - Approbation du dernier CD.

R.A.S.

2 - Retour réunions du :

23/10 FFCK à Bourgoin : Toutes les questions n'ont pas été traitées, voici les principales qui n'ont pu être traitées, elles concernaient le fonctionnement du CRACK et n'ont par conséquent pas été communiquées à la FFCK.

Question : *Beudet Monique club d'Annecy* souhaite avoir une mise à disposition d'un bateau à moteur du comité régional pour organiser les séances d'eau calme sur le lac pour les activités course en ligne et dragon boat. Prise en charge des frais d'entretien et remis à la disposition du comité chaque fois que cela sera nécessaire.

Réponse : Une convention de prêt sera à réaliser, elle précisera l'obligation d'entretien du matériel en état de marche, le transport du bateau sur Bourgoin dès lors que le comité en fera la demande. Elle sera renouvelable par tacite reconduction annuelle.

Il serait aussi nécessaire que le club envisage l'acquisition de ce type de matériel à voir si c'est possible sur les projets défis.

Question : *Daille Agnès* club du Bourget du Lac comment faire pour obtenir une pagaie couleur en milieu mer, obligatoire pour participer aux méraçons lorsque le cadre régional dit qu'il n'est pas compétent dans ce milieu ?

Réponse : La région Rhône Alpes n'a pas de littoral et ne peut organiser des sessions pagaias couleurs mer (verte, bleue rouge, noire) en Rhône-Alpes. Mais rien interdit au club de solliciter **un référent H1 mer** pour faire une session sur le littoral.

Question : **Daille Agnès** club du Bourget du Lac. Comment faire pour acheter les outils moniteurs dans un but de formation intra club lorsque seul le comité régional peut les commander et choisir les personnes qui sont formées ?

Réponse : Extrait du compte rendu CD du 23 mars 2008 « Pour la formation des certificateurs de pagaias couleurs, les comités départementaux peuvent mettre en place des stages de formation d'une durée de 10heures. Cette organisation a l'avantage d'être plus souple et moins coûteuse en transport et en hébergement. Je rappelle que la formation doit être obligatoirement faite par un référent du «pool ressource pagaias couleurs».

Le choix de la CRE concernant la première formation H1, c'est fait en direction des cadres techniques fédéraux afin d'être opérationnel le 1^{er} Mai 2008. Et dans un deuxième temps des sessions à organiser avec les CD.

Question : **Dupras Thierry** club de Pont d'Ain. Comment la FFCK peut-elle aider un club qui ne possède pas de locaux pour développer sa pratique (appui politique ...) ?

Réponse : La FFCK a produit quelques documents techniques sur la réalisation des structures. Une aide financière peut être sollicitée dans le cadre du CNDS national sur des équipements mais il concerne des équipements structurants, il y a aussi le challenge du crédit coopératif. Concernant l'appui politique, et au stade du projet le comité a déjà agi mais le dossier n'a pas beaucoup évolué et il y a des incertitudes sur la nature de l'équipement à réaliser. Marcel Venot reste disponible si le projet évolue de manière plus significative.

Vesoul zone Est CL.

Nicolas Trotoux a participé à une réunion qui concernait les clubs de course en ligne de la zone EST à Vesoul, les thèmes traités ont été :

- un bilan de la saison écoulée, plutôt bon pour l'Inter Région Est.
- vu le calendrier de la saison 2009 et le prévisionnel pour 2010.
- vu les évolutions du règlement CEL (modification des catégories vétérans 1, 2, 3 et 4 maintenant - modification des conditions de recrutement des juges - officialisation du canoë féminin - modification des quotas de sélection en marathon)
- vu les quotas de sélection aux championnats de France vitesse pour 2009.
- discussions sur la mise en place d'une animation interrégionale minimales et d'un challenge.
- vu l'intégration du dragon boat dans la commission CEL/MAR, et la mise en place de la coupe de France dragon boat.

Retour des commissions Plénières à Paris.

Course en Ligne : pas de représentant élu.

- Néanmoins Vincent Olla était présent au titre de son action sur les équipes de France. Il nous fait part de la satisfaction des dirigeants de la course en ligne pour la qualité du projet de développement de l'eau plate en Rhône Alpes et du dynamisme qui anime le comité régional ainsi que la présence des clubs rhônalpins lors des compétitions nationales.

Descente : **Marion Le Borgne** n'a pas assisté à la plénière nationale descente, elle est allée à la plénière enseignement. Elle a sollicité **Claude De Kerleau** pour la représenter, mais celui-ci n'a pas communiqué de compte rendu.

Kayak Polo : **Trotoux Nicolas** Changement de président, après 4 ans de présidence de Nicolas Gharbi, il est remplacé par Frédéric Gruyelle (président de la commission régionale KP Nord Pas de Calais)

Pour la saison 2009 un nouveau format de championnat de France. Un certain nombre de réglages restent à faire.

Quelques modifications sont apportées au règlement pour la prochaine saison :

- établissement d'un niveau minimal pagaie verte eau calme pour les compétiteurs en championnats nationaux et interrégionaux.
- définition des tarifs (globalement à la hausse)

Laurent Brossat, directeur des équipes de France non olympiques, a fait un rapport sur l'olympiade achevée (très bon résultats des équipes françaises), et présente les projets pour celle à venir.

Les modes de sélections pourraient subir quelques évolutions, les CTR et présidents des commissions régionales pourraient être mis à contribution pour la détection des jeunes.

Les entraîneurs des différents collectifs changent, les présentations ont été faites.

Enfin, la mise au point du premier logiciel de gestion des tournois et championnats KP "KAYAK POLO INFO" est quasi terminée, le logiciel sera disponible sur le site FFCK dans les mois à venir.

Slalom : Bouvard Christine Sur le plan international, la France conserve de bons résultats mais les J.O. sont en dessous des objectifs. L'animation slalom est toujours en progression 3000 bateaux classés et 15 100 participations aux courses régionales et nationales. La moyenne sur les courses régionales est de 246 bateaux inscrits. Le Canoë féminin se développe, on constate une progression du nombre de C2. Sur les rencontres nationales, il n'y a pas eu de problème majeur ; sauf sur le calcul du classement final pour les titres de championnat de France. La commission slalom a participé à de nombreuses réunions de travail sur le jugement, le règlement commun Elle a aussi assuré 2 formations pour les juges régionaux et nationaux. L'organisation du Championnat de France slalom à BSM a été un succès. Sur le plan international des changements sont prévus avec l'introduction des portes à une FICHE, la prise en compte de la meilleure des deux manches. Le document donné à l'occasion de la plénière slalom sera mis en ligne sur le site du comité Le nouveau Président de la commission slalom est Pierre Menissier.

Enseignement : Criss Bichat et Chavier Didier

Sur l'ensemble des régions, la F.F.C.K. dénombre une moyenne de 1,9 sessions d'habilitation de cadres certificateurs pagaies couleurs (CCPC). Le nombre de CCPC par région est de 23 en moyenne. Une majorité de région, comme la région Rhône-Alpes, a fonctionné avec la mise en place d'une première session d'habilitation au sein de l'équipe technique régionale pour ensuite faire des sessions en partenariat avec les comités départementaux.

Après ce bref mais essentiel aperçu de la situation sur le plan national, la région Rhône-Alpes a organisé, quant à elle, 5 sessions d'habilitation pagaies couleurs. Ces 5 sessions ont permis de former à l'heure actuelle 60 cadres certificateurs pagaies couleurs. Il est aussi important de noter que la région a précédé la demande fédérale en instaurant lors du stage moniteur une session d'habilitation pagaies couleurs.

Nous devons toutefois souligner que certaines personnes ayant passé avec succès leur stage d'habilitation ne se sont toujours pas acquittées des 35€ relatifs à leur enregistrement fédéral.

- Le Pack pagaie couleur sera en vente à la boutique fédérale.
- Une convention entre l'UNSS et la FFCK va prochainement être signée notamment pour l'utilisation du dispositif pagaies couleurs
- La FFCK n'aura plus de compétence sur la nage en eaux vives.

Patrimoine : Hugues Peyret la FFCK souhaite réaliser le classement des rivières selon l'arrêté du 4 mai 1995, elle essaie de mettre en place une méthode objective pour le classement des rivières (la travail devant principalement concerner les rivières avec pratique "commerciale") mais cette démarche est délicate...

Le décret est sorti le 18 juillet 2008 sur le franchissement des ouvrages (en application de la loi sur l'eau de décembre 2006) : celui-ci fixe les modalités de définition des rivières concernées, entre les comités départementaux et les préfetures.

Une présentation plus précise sera faite à l'occasion de la matinée précédant notre AG 2008 à, Aix Les Bains.

Médicale : Blandine Peyret les discussions ont principalement concerné le règlement médical fédéral. Les conditions de surclassement et les démarches à suivre ont été rappelées : celles-ci dépendent toujours de l'âge des compétiteurs et non des catégories des différentes disciplines (voir règlement commun FFCK).

3 - L'A.G. électorale 2008, à Aix les Bains le samedi 31 janvier 2009

La prochaine AG se déroulera, à Aix les Bains, le samedi 31 janvier 2009. Les invitations seront expédiées début décembre. Comme les années précédentes la matinée sera consacrée à des échanges concernant le PDRN ; des informations sur l'évolution de la réglementation liée à nos lieux de pratique....

L'AG sera organisée l'après midi ; en première partie les rapports d'activités, vote du comité directeur, questions diverses...

4 - Projets créations clubs.

Lionel Racoussot (président CDCK38): Le club de Charavines (Base Nautique Paladru Charavines) pratique l'activité canoë kayak depuis le mois de juin 2008. Les statuts du club ont été modifiés pour intégrer l'activité canoë kayak et la demande d'affiliation à la FFCK est en cours, elle sera validée lors du prochain BEX de la FFCK. Pierre Cauwet, Conseiller Technique Fédéral Départemental de l'Isère a accompagné la création du club en organisant des journées de découverte et en formant les cadres. Le matériel est mis à la disposition du club, par le CDCK38.

Sylvain Louvel (président CDCK01): Nous avons reçu les dirigeants des futurs clubs de Parcieux et CRN Pays de Gex à l'occasion de notre dernier comité directeur.

Le club de Gex serait créé au sein du comité d'entreprise du CERN, le club sera situé dans l'enceinte du CERN. Il n'y a pas de cours d'eau ni de plan d'eau sur le site même. A ce jour, le club possède une remorque à bateaux et une vingtaine de kayaks récupérés, de formes très diverses, pas très récentes et l'état est moyen. Leur activité s'organisera au plus près

sur le Rhône. Il y a des personnes qualifiées dans les adhérents qui sont titulaires de BEES et de diplômes fédéraux étrangers.

Le club Parcieux est lui situé sur les bords de la Saône. A ce jour, des négociations sont en cours avec la municipalité pour que le club soit situé dans les locaux d'une ancienne écluse. Le club n'a pas de matériel, un adhérent prêtera un bateau à moteur pour accompagner l'encadrement sur l'eau.

Comme pour la création du club de Charavines sur la saison 2008, les comités départementaux pourront déposer dans le cadre des projets défis des demandes d'aides pour l'encadrement, le matériel et le transport.

5 - Le Contrat d'Objectifs 2009 avec la région Rhône-Alpes.

La demande de subvention du contrat d'objectif 2009 avec la région Rhône Alpes doit être faite pour le 3 décembre 2008. L'aide sollicitée pour cette **subvention s'élève à 48 400 €**. Et conformément aux orientations de la région Rhône-Alpes notre demande s'articule sur les points suivants :

Par ordre de priorité		N° de la thématique	Coût total de l'action en €	Aide régionale demandée en €	Investissement (I) ou Fonctionnement (F)
1	1- La Formation - Le sport de compétition et l'accès au sport de haut niveau	2	56 300 €	9 800 €	9 800 € (F)
2	1bis- La Formation - Le sport de compétition et l'accès au sport de haut niveau	2	16 000 €	5 000 €	5 000 € (I)
3	Soutien aux projets PEPS	8	11 000 €	4 500 €	1 000 € (F) 3 500 € (I)
4	Schéma de cohérence des équipements sportifs	9.1	7 820 €	2 700 €	2 700 € (F)
5	Valoriser le sport loisir et de pleine nature	5	44 400 €	17 500 €	2 500 € (F) 15 000 € (I)
6	La formation des dirigeants bénévoles	3.1	10 270 €	3 300 €	3 300 € (F)
7	Faire progresser et valoriser la pratique sportive des lycéens et apprentis	1	11 600 €	5 600 €	2 600 € (F) 3 000 € (I)

6 - Bilan projets défis 2008 et campagne projets défis 2009.

Campagne projets défis saison 2009.

1 - Le soutien à la création de club passe par un engagement de partenariat entre le comité régional (projet défis) et le comité départemental. L'aide se concrétise par un financement de matériel (investissement/fonctionnement), animation/formation et frais de transport. Cet accompagnement doit s'inscrire dans la durée pour construire le club afin de lui permettre d'avoir une autonomie dans une des activités. Cette autonomie passe par l'utilisation du dispositif pagaies couleurs et l'obtention des diplômes d'enseignement.

2 - Développement de la course en ligne avec l'acquisition par le comité régional de matériel d'équipage K4 et K2 ainsi que d'une remorque pour le transport des bateaux d'équipage. Ceci pour accompagner la formation des jeunes sur les regroupements et les stages du comité. Cette flottille a aussi pour vocation le soutien de l'animation dans les clubs qui forment les jeunes et les adultes aux activités d'eau calme. Le prêt du matériel sera sous convention.

Achat de matériel course en ligne pour les clubs K2 ; K4 par les clubs.

3 - Acquisition de matériel pour le développement des activités en direction des pratiques familiale et grand public.

4 - Aide en petit matériel pour les clubs formateurs.

Bilan projets défis 2008.

Toutes les actions ont été réalisées sauf pour le club de la Terrasse sur Dorlay et le club du Pouzin qui n'ont pas encore fourni les factures mais dont l'action est en cours.

Projet défis réalisation										2008									
N° Priorité		Course en Ligne		Participation comité		1 652,00 €	1 318,80 €	1 432,80 €	1 299,60 €	520,00 €	520,00 €			6 743,20 €					
		Montant TTC				A : Ambronay	B : Vienne	C : Annecy	D : Tain Tournon	E : La Terrasse	F : Le Pouzin								
		Part Club					1 978,20 €	2 149,20 €	1 949,40 €	780,00 €	780,00 €			7 636,80 €					
	Ambronay	1 K1 - 2 K2		Facture 2009	2 478,00 €	659,40 €	716,40 €	649,80 €	260,00 €	260,00 €			5 023,60 €						
1	Vienne	2 K1-1K2	3 297,00 €	Facture 2010	0,00 €	659,40 €	716,40 €	649,80 €	260,00 €	260,00 €			2 545,60 €						
1	Annecy	2 K1 - 1 K2	3 582,00 €	Facture 2011	0,00 €	659,40 €	716,40 €	649,80 €	260,00 €	260,00 €			2 545,60 €						
1	Tain Tournon	3 K1 CL	3 249,00 €	Facture payée par le club en attente															
2	La Terrasse	1 K2	1 300,00 €																
1	Le Pouzin	1 K2	1 300,00 €																
					2 478,00 €	1 978,20 €	2 149,20 €	1 949,40 €	780,00 €	780,00 €			10 114,80 €						
					12 728,00 €	Total a		21%				Total b	2 613,20 €						

Développement eau calme										2008									
N° Priorité		Participation comité		1 649,33 €	1 956,80 €	873,21 €	2 200,00 €							6 679,34 €					
				A : Forez	B : Oyonnax	C : Vivier	D : CD 38												
2	Forez	8 kayak polo	4 123,33 €	Part Club	2 474,00 €	2 935,20 €	1 309,82 €	0,00 €					6 719,02 €						
1	Oyonnax	15 kayak	4 892,00 €	Facture 2008															
1	Vivier	3 K1 Océan.	2 183,03 €	Facture 2009	824,67 €	978,40 €	203,28 €	0,00 €					2 006,34 €						
1	CD 38 - Création club Cha		2 200,00 €	Facture 2010	824,67 €	978,40 €	203,28 €	0,00 €					2 006,34 €						
					824,67 €	978,40 €	203,28 €	0,00 €					2 006,34 €						
					2 474,00 €	2 935,20 €	609,83 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €			6 019,03 €						
					13 398,36 €	Total c		55%				Total d	7 379,33 €						

Petit Matériel										2008									
N° Priorité		Participation comité		600,00 €	600,00 €	323,86 €	360,00 €	388,45 €	282,78 €	900,00 €			3 455,09 €						
				A : Oyonnax	B : Pont d'Ain	C - La Plagne	D : Forez	E : Vienne	F : Viviers	E : CD 38									
1	Oyonnax	Ecole de sp																	
2	Pont d'ain	Pagaies Jup	3 057,00 €	Facture 2008	2 457,00 €	900,00 €	485,78 €	1 664,06 €	582,67 €	424,18 €			6 513,69 €						
3	La Plagne	Ecole de sp	1 500,00 €									141,39 €							
3	Forez	Ecole de sp	809,64 €									141,39 €							
2	Vienne	10 Gillets 10	2 024,06 €									141,39 €							
1	Vivier	Handi Nautic	971,12 €									Facture à établir sur 2009/10/11							
1	CD 38 - Création club Cha		706,96 €																
					900,00 €														
					9 968,78 €	Total e		35%				Total f	3 455,09 €						

					36 095,14 €	Totaux a+c+e		37%				Totaux b+d+f	13 447,62 €
					Totaux a+c+e		avance sur fonctionnement et investissement 2008						
									Solde à répartir sur Fond Propre, CO région et CNDS 2008				13 447,62 €
					Participations de clubs :		22 647,52 €						

- Bilan Financier 2008.

Agnès Olry : le tableau présente la situation des finances qui ont été engagées entre le 1^{er} janvier 2008 et 20 novembre 2008. Elles sont réparties selon les types d'actions. **Se reporter au tableau ci-joint.**

Le budget prévisionnel 2009 et en cours de préparation il sera présenté, comme les années précédentes, au comité Directeur précédent l'AG.

7 - Calendriers 2009 et 2010.

Les informations du calendrier 2008/2009 sont sur le site, il s'agit de la version 4 du Calendrier

http://www.canoe-rhonealpes.com/telechargement_calendrier2009/V4_calendrier_2009.pdf

La procédure de mise en place du calendrier 2009/2010 sera aussi sur le site du comité régional.

http://www.canoe-rhonealpes.com/telechargement_calendrier2010.php

8 - Réunion d'expertise du bassin de Yenne.

Une réunion a été programmée, par la FFCK, le 22 octobre 2008, à Yenne, en matinée, pour constituer un groupe technique concernant la rivière artificielle de Yenne. Etaient présents Rosine Tisserant, Pierre Alain Pointurier de la FFCK, Marcel Venot, Christian Bichat du comité régional, Jérôme Daille de la DDJS Ain, Bernard Jacquot de la DDJS Savoie, Pierrot Descotes en tant que professionnel et deux représentants de la CNR.

Rosine et Pierre Alain se sont rendus sur le site la veille avec Agnès Daille pour naviguer. Nous avons fait l'historique qui a conduit à cette situation et rappelé que le comité régional souhaitait préserver ce site pour une pratique sportive.

La CNR confie une étude de risque à la FFCK pour apprécier les risques liés à la rivière artificielle comprenant l'état des lieux, les différentes pratiques sur le site afin d'améliorer l'état des lieux hydrauliques et la sécurité des usagers ; avec la possibilité d'installer une Petite Centrale Hydroélectrique « PCH » sur le seuil.

L'après midi, nous avons présenté nos travaux à la communauté de communes de Yenne et le Syndicat du Haut Rhône

En conclusion, nous souhaitons tous la suppression de l'arrêté d'interdiction de navigation pour la saison prochaine.

9 - Appel à candidature pour l'organisation 4 moteurs pour l'Europe 2009 en Rhône-Alpes

A l'occasion des Chts de France slalom, le maire de Bourg St Maurice nous a sollicité pour poursuivre et renforcer le partenariat pour l'accueil d'événements de niveau national à BSM. Il a souhaité qu'une réflexion soit faite pour l'accueil des activités d'eau calme sur le plan d'eau de Malgovert

C'est dans ce cadre que nous avons proposé au club de BSM d'être le club support en partenariat avec le Ville BSM pour organiser, en 2009, les 4 moteurs.

Nous avons eu, lundi 17 novembre, une réunion de concertation entre la Municipalité/EDF/Secteur fédéral.

10 - Courriers divers.

- Club de Vaulx en Velin : aide financière, sur l'organisation du slalom, à N3 St Pierre de Bœuf.

Le comité régional a déjà eu ce type de sollicitation « club de St Maurice de Gourdans sur Sault Brénaz ... ».

Le comité régional intervient sur l'organisation des manifestations par le prêt de matériel technique (chronométrage, téléphonique, jeu de dossards ...) et sur des aspects humains par la coordination des calendriers et la formation des officiels.

La prise en charge de la location de bassin slalom pour l'organisation de rencontres sportives n'est pas d'actualité. Le comité ne souhaite pas prendre en compte cette demande dans un souci d'équité entre les différents organisateurs et les disciplines sportives. Le comité n'accorde pas des aides financières sur du fonctionnement d'organisations récurrentes.

Réponse négative pour cette aide financière.

- Club de Villeurbanne : sollicite une mise à disposition de kayaks sit on top pour une action handi kayak en piscine.

Le comité régional a une flottille de 6 bateaux qui a été acquise à l'occasion des opérations Piscine de la foire de Lyon. Ils ont été prêtés au club Décines pour y être stockés contre un usage en piscine pour des actions handi-kayak lorsque le club avait un salarié.

A ce jour la flottille est stockée dans un établissement spécialisé en accord avec le Comité Handisport, il est utilisé en piscine, par le comité handisport et celui-ci souhaite passer une convention d'usage avec à terme le rachat du matériel.

Ils sont Ok pour que des bateaux soient sur la piscine de Villeurbanne pour des actions handi-kayak.

Une convention doit être rédigée dans ce sens avec la ligue RAHS.

- CD Isère :

Lionel Racoussot (président CDCK38): Un ouvrage artificiel sur le Vénéon pose de sérieux problèmes pour la sécurité des pratiquants. Ce pont gué permet le passage de poids lourd d'une rive à l'autre pour une entreprise d'extraction de graviers. Le pont est constitué de buses immergées dans le lit de la rivière du Vénéon. Cet ouvrage a été détruit 4 fois en 2008 et a été reconstruit systématiquement sans prendre en compte la sécurité des pratiquants du CK. Le CDCK 38 a saisi la Commission Locale de l'Eau afin de réaliser une réunion de concertation avec l'entreprise de travaux publics, les élus et les pratiquants du CK. Ces concertations locales n'ont pas donné satisfaction pour contraindre l'exploitant à sécuriser le passage pour nos activités. Le comité départemental de l'Isère en liaison avec la FFCK ont engagé avec le cabinet JED la constitution d'un dossier pour argumenter nos droits d'un point de vue juridique. Le coût total du dossier est de 2 200 €. Le CD Isère sollicite une participation financière de 400 € de la part du comité régional qui complètera la participation financière de la FFCK 600 €, du CD Isère 200 € et de la société Intégral Rafting 1 000 €. Le CDICK ne manquera pas d'informer le CRRACK de la suite des événements

Cette aide de 400 € est accordée par le CRRACK.

- *Doby Renaud* : Aides financières pour le suivi de formation :

Le comité régional a acté une aide financière sur les inscriptions pour les athlètes entrant en pôle. La cellule de haut niveau de la DRJS, coordonne les aides de la région pour la formation des athlètes de haut niveau.

Pas d'aide financière et courrier sera fait dans ce sens à Renaud.

11 - Questions diverses.

- *Philippe Caillebotte* : nous informe qu'un document de l'agence de l'eau circule, document qui à priori n'est pas très favorable à nos activités compte tenu de l'impact sur les milieux.

- *Hugues Peyret* : précise qu'il s'agit d'une méthodologie d'évaluation de l'impact des activités sportives et de loisirs sur les cours d'eau et non pas une étude d'impact.

- *Bichat Christian* : cette étude a été commandée par la délégation régionale de Marseille de l'Agence de l'eau. Elle a été réalisée sur des cours d'eau de la région PACA. Cette étude a été coordonnée par Jean Michel Darolles qui est aussi le juriste de la FFCK. Nous avons au Comité le document sous format numérique, il comprend environ 300 pages. Il sera expédié à Peyret Hugues, Trotoux Nicolas, Racoussot Lionel, Caillebotte Philippe et Legastellois Patrick.

- *Marcel Venot* nous informe qu'il est candidat à la présidence du Comité Régional Rhône-Alpes de Canoë-Kayak pour poursuivre les actions engagées et que Agnès Olry trésorière et Yves Jalmain secrétaire sont aussi partant pour le prochain mandat.

Il propose de réunir les présidents de comités départementaux pour faire le point sur les actions réalisées ainsi que les perspectives d'avenir.

Quelques oppositions sur cette initiative, elle n'est finalement pas poursuivie.

Rapporteurs

Yves Jalmain et Christian Bichat

P.S. Nous remercions les personnes qui ont apporté leur contribution à la rédaction de ce compte rendu.
